

Bruxelles, le 12 juillet 2017

**Monsieur Charles MICHEL**  
Premier Ministre  
Rue de la Loi, 16  
1000 Bruxelles

**Monsieur Kris PEETERS**  
Vice-Premier Ministre  
Rue Ducale, 61  
1000 Bruxelles

**Monsieur Jan JAMBON**  
Vice-Premier Ministre  
Rue de la Loi, 2  
1000 Bruxelles

**Monsieur Alexander DE CROO**  
Vice-Premier Ministre  
Finance Tower  
Boulevard du Jardin Botanique, 50/61  
1000 Bruxelles

**Monsieur Didier REYNDERS**  
Vice-Premier Ministre  
Rue des Petits Carmes, 15  
1000 Bruxelles

**Madame Maggie DE BLOCK**  
Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique  
Finance Tower  
Boulevard du Jardin Botanique, 50/175  
1000 Bruxelles

### **Lettre ouverte au Gouvernement fédéral**

***« Ne nous demandez pas de choisir entre l'amélioration des conditions de travail  
et le maintien du volume de l'emploi hospitalier »***

Les fédérations hospitalières qui regroupent tous les hôpitaux wallons et bruxellois souhaitent par cette lettre ouverte réitérer leur exigence de clarté et de stabilité budgétaire. Pour rappel, le secteur hospitalier emploie plus de 130.000 personnes en Belgique (100.000 ETP).

Par ailleurs, dans le cadre du budget 2017 des soins de santé, votre Gouvernement a imposé 902 millions d'€ d'économies. Nous avons évalué que près de 250 millions d'€ ont touché directement ou indirectement le secteur hospitalier, en ce compris les mesures relatives aux honoraires médicaux. Cette économie s'ajoute aux économies imposées depuis de nombreuses années qui ont mis en danger l'activité des hôpitaux belges. Pour les gestionnaires des hôpitaux, il est devenu impossible d'absorber d'autres couches d'économies.

Malgré ce contexte difficile, nous participons activement aux discussions en vue d'un nouvel accord social pour le secteur des soins de santé fédéral. Toute mesure qui sera prise dans les suites de ces négociations en cours devra, de toute évidence, être correctement et adéquatement financée par l'autorité.

Or, le budget normé des soins de santé ne suffit déjà plus à couvrir les dépenses courantes. En 2015, un hôpital belge sur 3 terminait l'année avec un résultat courant négatif. Les moyens nécessaires à ce financement pluriannuel des mesures envisagées doivent donc impérativement être prévus au-delà du budget normé des soins de santé et ce, dans les différentes composantes qui constituent le chiffre d'affaires des hôpitaux (en particulier le BMF et les honoraires).

Ce sont donc de nouveaux moyens qui devront permettre aux partenaires sociaux de concrétiser les points contenus dans le projet d'accord social. Ces moyens supplémentaires devront couvrir l'impact des dites mesures pour tous les hôpitaux, privés comme publics. A titre d'illustration, le coût global de la modernisation des fonctions est inconnu à vitesse de croisière. Les modalités de financement de cette mesure ne sont pas encore définies. Les hôpitaux ne peuvent pas s'engager à couvrir le manque de financement. Ils ne peuvent pas non plus s'engager à couvrir les retards de financement considérables constatés pour certaines mesures d'accords sociaux pris dans le passé, comme par exemple les mesures de fins de carrière.

Le secteur hospitalier ne peut pas faire face à de nouvelles mesures d'économies dans le cadre du conclave budgétaire de juillet ou dans le budget 2018 des soins de santé. En effet, nous voyons difficilement comment expliquer à la population, aux patients, et aux travailleurs en particulier, que pour pouvoir financer des mesures négociées dans le cadre d'un nouvel accord social, les hôpitaux seront amenés à licencier du personnel. Nous avons besoin d'un signal clair du Gouvernement : il faut donner au secteur les garanties que l'amélioration des conditions de travail pourra s'accompagner d'un maintien de l'emploi et de la qualité des soins donnés.

Les fédérations hospitalières GIBBIS, santhea et UNESSA souhaitent pouvoir rester des acteurs constructifs de la concertation sociale mais doivent aussi assurer la pérennité de l'emploi et de la qualité des soins donnés. C'est un préalable minimum à toute forme d'engagement de notre part.



Tout comme pour pouvoir rentrer sereinement dans la réforme du paysage hospitalier, les gestionnaires hospitaliers et les fédérations qui les représentent, ont besoin d'un cadre budgétaire prévisible et stable. Gérer, c'est pouvoir prévoir.

Nous espérons vivement que vous serez attentifs à ces considérations et à veiller à donner au secteur les moyens qui permettront d'envisager sereinement les nombreux défis à rencontrer à court, moyen et long termes.

Pour GIBBIS

Monsieur Patrick Gérard,  
Président

Pour santhea

Monsieur Yves Smeets,  
Directeur Général

Pour UNESSA,

Monsieur Pierre Smiets,  
Directeur Général

Personnes de contact:

GIBBIS : Mr Dieter Goemaere – 0477/249.161

santhea : Mr Yves Smeets – 0475/434.009

UNESSA : Mr David Lefèbvre – 0473/499.312